



Peut on résilier un contrat mutuelle santé si on a pas 1 an d'anc

Par **georges1806**, le **15/09/2016** à **21:15**

Bonjour,

Ma fille est devenue adhérente à la mutuelle bleue (mutuelle santé) depuis le 1er juillet 2016. Elle voudrait résilier cette mutuelle car au moment de l'adhésion, parmi les formulaires à remplir, ils ont glissé une adhésion assurance hôpital qu' elle a signé pensant qu'il s' agissait de la mutuelle qui l' intéressait en question.Elle a demandé à ce qu' ils annulent ce contrat d' "assurance hôpital" mais ils refusent catégoriquement.

Normalement le préavis est de 2 mois et l' échéance est au 31 décembre 2016.Donc sa lettre recommandée doit être envoyée au plus tard le 31 Octobre 2016.

Ma question est la suivante. Étant donné que ça ne fait pas 1 an que ma fille est adhérente chez eux, peut elle résilier son contrat ou faut il qu' elle ait été 1 an adhérente pour pouvoir le faire?

Merci de vos réponses

Par **BrunoDeprais**, le **15/09/2016** à **21:40**

Bonsoir

Elle ne pourra résilier qu'à la date anniversaire moins son préavis.

Par **chaber**, le **16/09/2016** à **06:40**

bonjour

[citation]Normalement le préavis est de 2 mois et l' échéance est au 31 décembre 2016. Donc sa lettre recommandée doit être envoyée au plus tard le 31 Octobre 2016. [/citation]il vaut mieux procéder par LRAR et ne pas attendre le 31 octobre. Les assureurs retiennent la date de réception

[citation]Étant donné que ça ne fait pas 1 an que ma fille est adhérente chez eux, peut elle résilier son contrat ou faut il qu 'elle ait été 1 an adhérente pour pouvoir le faire?[/citation].

Seule compte la date anniversaire figurant au contrat relisez les conditions

Attention: Certains assureurs mettent tous leurs contrats en paiement au 1er janvier ou 1er avril

Par **BrunoDeprais**, le **16/09/2016** à **08:14**

Bonjour

Par rapport à la date de réception, il faut compter 15 jours plus tôt.

L'idéal, ce que je fais quand c'est à proximité, remise en main propre contre décharge, date, signature, ça évite certains oublis ou pertes.